

## Tout le monde en parle !

**N**otre journal (pourtant modeste publication) paraît désormais incontournable pour la majorité municipale.

Après l'adjointe aux affaires scolaires qui avait tenu à faire une déclaration au conseil municipal, c'est au tour du vice président du conseil général et président de l'office départemental HLM de demander en séance de pouvoir exprimer sa position...sur les informations que nous publions.

Même s'ils sont en désaccord frontal avec nos analyses, même si les élus de la majorité municipale nous critiquent, ils reconnaissent en Agora et "Citoyens à Antony" une opposition construite et étayée, qui vise juste.

C'est pour nous, en cette fin d'année 2006, un encouragement pour rester le poil à gratter de la politique antonienne !

Mais cette crédibilité, cette reconnaissance nous donne aussi un devoir : celui de construire une alternative, car comme le rappelle Beaumarchais "la critique est facile et l'art difficile".

C'est notre voeu pour 2007  
Joyeuses fêtes !

**Agora**

## Office départemental HLM :

# Grogne des locataires du Grand Ensemble contre les hausses des loyers et des charges



Les locataires de l'office départemental d'HLM sont en colère contre les hausses importantes de loyers et charges au Grand Ensemble. Notre photo : rencontre des habitants avec les représentants de l'amicale des locataires CNL et les élus municipaux "Citoyens à Antony" ( article page 5)

## Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre :

# La discorde tranquille

**L**e dernier Conseil communautaire qui s'est tenu à Wissous, mercredi 13 décembre, a été le plus inédit depuis longtemps. Déjà, deux nouveaux conseillers faisaient leur entrée : Daniel Giromella et Jean-François Homassel remplaçaient Françoise Colmez et André Aubry après leur démission. Ensuite, les Conseils communautaires gagnent en vivacité et leur déroulement n'est plus un long fleuve tranquille : les questions financières attisent les débats entre les maires. Enfin, le concours « je me tire de là » a vécu des moments mémorables.

rences inexpliquées entre deux tableaux sur les dotations aux communes. La tentative maladroite de justification de la part du responsable des services financiers a agacé le maire de Sceaux, par ailleurs président de la commission des finances de l'association des maires de France. Celui-ci a contesté les chiffres, qui défavorisaient sa ville, et n'a pas voté la délibération. La cohésion de l'exécutif communautaire subissait son premier assaut et la sincérité des comptes un coup ennuyeux.

( suite page deux)

La première joute est partie d'une question de Pascale Quivy-Rachid qui constatait des diffé-

# Démocratie locale... démocratie locale...

Conseil des jeunes citoyens :

## Une bonne idée ... qui pourrait être améliorée !

**E**n novembre, a été installé le nouveau conseil des jeunes, et lors de la première réunion, les conseillers jeunes citoyens fourmillent d'idées souvent intéressantes et sympathiques mais la majorité municipale veille, et c'est entre leçons de morale mal placées et leçons de politique déplacées que les jeunes doivent hélas naviguer.

**Leçons de morale mal placées :** dans un rapport retraçant le week end d'intégration ce ces conseillers (deux jours passés à Poissy pour mieux se connaître), la maire adjointe à l'enseignement osa dire que les jeunes étaient les champions de la microsieste, puis quelques lignes après que certains étaient dissipés. On rêvait ! Soit on prend ces jeunes au sérieux et on ne fait pas ce type de remarques (qu'évidemment on ne sort jamais aux adultes alors que la dissipation et la somnolence au conseil municipal sont fréquents !) soit on les cantonne à un rôle

d'enfants à qui on apprend les bonnes manières...mais pas la citoyenneté.

**Leçons de politique déplacées :** lors du week end d'intégration étaient présents uniquement des représentants de la majorité municipale, l'opposition n'étant pas invitée à ses agapes...et puis lorsqu'on évoqua le rôle de la minorité devant ces jeunes, on leur dit qu'elle ne servait qu'à s'opposer même aux projets de la municipalité qui étaient positifs comme le cinéma. C'est évidemment une vision déformée et partielle mais comme le disait un élu jeune, personne n'était là pour répondre. Enfin, alors que les jeunes avaient de nombreux projets ( débats politiques, bibliothèque de rue, maison des associations, aide aux jeunes filles mères...) certains élus aidés en cela par quelques conseillers jeunes leur faisaient comprendre qu'il faudrait en rabattre car on ne pourrait pas tout faire..

Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre:

## Incohérences communautaires

( suite de la première page )

La deuxième attaque a porté sur les transferts de compétences. Les représentants du Plessis-Robinson ont insisté sur leur opposition à l'intercommunalité, « une loi de gauche », rappelé leur souhait de partir de l'Agglomération dès que la loi le permettrait et profité pour faire la réclame du prochain « livre noir de l'Intercommunalité » rédigé par leur député-maire. Ils vont s'abstenir sur toutes les délibérations de transferts de compétence : école de musique, espace naturel, incendie... Et le maire de Wissous a surenchérit en se vantant d'être le premier à vouloir quitter l'agglomération.

La discorde était complète sur les écoles de musique. Le maire de Sceaux, pourtant rapporteur, s'est désolidarisé de ce transfert de compétence qui ne concerne que trois des villes de la communauté (Châtenay-Malabry, Verrières-le-Buisson et Wissous). Le conservatoire d'Antony, comme les écoles nationales de musique de Sceaux et Bourg-la-Reine, resteront dans le giron municipal car, a-t-il défendu, ce transfert méritait d'être mieux préparé et ne présentait aucune urgence. Jean-François Homassel a critiqué cette absence de cohérence et dénoncé « la double peine » infligée aux Antoniens, Réginauburgiens et Scéens qui paieront deux fois avec leurs impôts, une fois pour les écoles communautaires et une

autre pour leur école municipale. En outre, l'harmonisation des tarifs, pourtant préconisée dans un document de travail, est reportée *sine die*.

Le troisième accroc est venu du Paladin. Le Conseil devait délibérer sur un avenant portant sur la modification du tracé des lignes, le changement des bus et diverses mesures financières. Devant les critiques des membres de l'opposition, ce sont les élus du Plessis qui leur ont de nouveau emboîté le pas et reproché la précipitation du débat et l'impossibilité de travailler sereinement. Georges Siffredi, le président de l'Agglomération, a motivé cette urgence par un calendrier serré pour obtenir des subventions. Il a reconnu au passage, que l'exploitation actuelle du Paladin n'était pas satisfaisante et qu'elle dépassait le cadre financier alloué. Il escomptait, après un avis favorable du STIF, apporter plus de cohérence au réseau et revenir au montant prévu.

C'est donc bien d'un « problème de gouvernance », pour reprendre les propos de M. Blot, élu du Plessis-Robinson, que souffre cette agglomération : désaccord entre les maires, incohérence dans les transferts de compétence, désir de partir, absence de projet fédérateur. C'était la séquence : discorde tranquille. Suite au prochain conseil qui se tiendra à Antony.

Pierre Rufat

## Instrumentalisation d'une communauté ou la sale politique

**L'**intégration de l'islam dans la république est une question sérieuse. Cette religion pratiquée notamment par les immigrés de l'après guerre, et depuis, par leurs enfants, français, des première, deuxième et troisième générations mérite d'être traitée comme les autres religions, c'est à dire dans le respect de la laïcité, et sans mélanger politique et religion A Antony, depuis longtemps, hélas, l'islam est devenu un enjeu politique voire politicien. La majorité municipale a décidé qu'il y avait des bons musulmans, ceux qui peuvent apporter des voix à la cause UMP, et des mauvais musulmans, ceux qui doivent être mis au ban. Pour ces derniers, la majorité municipale depuis des années a mis en place toute une série de brimades et d'humiliation : une salle leur avait été refusée pour célébrer le ramadan... pour des raisons administratives bien entendu ; ils souhaitaient agrandir leur lieu de prière et avaient eu recours à un architecte, et évidemment pour des raisons administratives, on ne leur a jamais rien accordé...

Pour contrer ces musulmans mal pensants, la mairie décide de créer une association mais la mayonnaise ne prend pas, alors on en crée une troisième dirigée par...une conseillère municipale UMP ! Sur le site de la mairie, le siège de l'association que cette conseillère municipale préside, c'est...l'Hôtel de Ville, et elle affirme, en séance du conseil qu'en fait c'est un autre local municipal. Ce mélange des genres est détestable car il favorise le clientélisme et le communautarisme. Il instrumentalise la religion. Cette pratique est d'ailleurs courante à Antony puisqu'un ancien conseiller municipal de la Ville racontait que les dirigeants de la majorité municipale lui avaient assigné comme mission de s'occuper « des libanais d'Antony », comme si on pouvait réduire des citoyens à une appartenance communautaire et religieuse ! Hélas, c'est cela la vision de l'UMP locale.

# Dans les quartiers... dans les quartiers

Cemagref:

## Un nouveau quartier

L'Etat vend pour environ 10 millions d'euros une partie des terrains du CEMAGREF (appelé aussi Parc de Tourvoie). Ce sont les zones grisées sur le plan que l'Etat vend, et il reste propriétaire du reste des terrains. La seule voie d'accès se situe au nord de la parcelle, il s'agit de la rue Lavoisier qui dessert pour l'heure la gare RER pont d'Antony, les lycée et collège ainsi que les logements sociaux de la résidence Lavoisier.

Nos réflexions sur le projet sont les suivantes. On ne peut qu'être favorables à une acquisition qui permet à notre ville de mieux maîtriser son foncier. Cette vaste emprise que constituait le CEMAGREF n'avait aucune utilité pour la Ville et son acquisition va permettre de faire vivre un projet local sur cette zone. En outre, l'Etat a appliqué une décote sur les terrains puisque ceux-ci doivent accueillir des logements sociaux notamment.

En revanche, le gros problème de cette parcelle acquise est son enclavement : c'est un

cul de sac puisqu'aucune route ne débouche vers Fresnes ni vers Wissous qui bordent le terrain. La seule voie d'accès est donc la rue Lavoisier qui dessert des établissements scolaires. Il est nécessaire, comme nous l'avons demandé à plusieurs reprises de mettre assez vite sur place un aménagement nouveau de cette voie. La meilleure solution serait évidemment de prolonger une rue vers Wissous, et de ce côté là il y a peut être un espoir puisque le maire de la ville voisine a un projet sur les terrains qui jouxtent le CEMAGREF. Enfin, il convient dans cette zone de se repo

Fontaine Mouton:

## Fatalisme et solidarité



L'office municipal HLM possède une centaine de logements dans le Grand Ensemble, un nombre bien inférieur à celui de l'Office Départemental et la SEMI-DEP les deux principaux bailleurs sociaux du quartier. Les logements sociaux de municipaux ont plusieurs particularités : ils sont en bordure du Grand Ensemble, isolés du reste des logements par les bâtiments de l'école Anatole France et certains logements ont été vendus par l'office à leurs occupants. Il était donc intéressant de voir quelles sont les conséquences d'une cohabitation entre les locataires et les propriétaires.

Premier impact : c'est le syndicat de l'immeuble et non l'office qui est chargé de l'entretien des immeubles, et ce syndicat c'est Foncia qui rémunère notamment la gardienne chargée tout à la fois des tâches courantes de gestion mais aussi du nettoyage des parties communes.

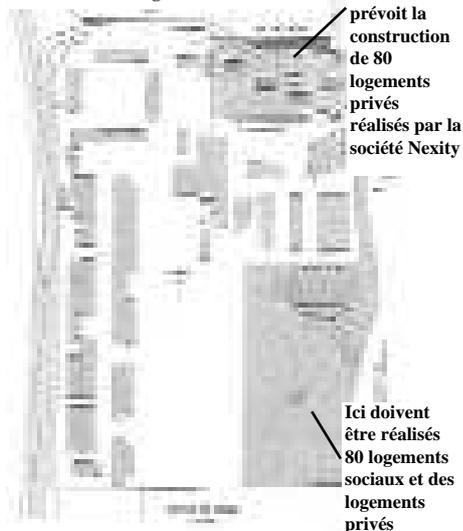
Pour ce qui est de l'entretien, de l'avis de

nombreux habitants, la présence d'un syndicat complique les choses, l'Office renvoyant souvent les problèmes dans le camp de Foncia... et vice-versa... ce qui évidemment conduit à ce que l'entretien et les réparations traînent souvent en longueur... : les prises de courants des cages d'escalier datent de Matusalem, un digicode est hors d'usage et les abords ne sont pas très soignés. Dans certains immeubles, on se plaint de problèmes de chauffage (bruyant) ou d'humidité du fait d'une pose d'huissieries mal effectuée. Mais les habitants disent cela avec fatalisme plutôt qu'envie d'en découdre. Ces immeubles sont de bonne facture, mais en face d'une réhabilitation rutilante (celle des immeubles de la Caspienne, gérés par la SEMI-DEP), les bâtiments de l'Office municipal font vieilles, façades et intérieurs mériteraient un coup de neuf.

En revanche, l'ambiance est sympathique. C'est l'entraide et le côté villageois qui caractérise ce groupe de logements où les habitants anciens sont là de longue date. Il n'y a pas de guéguerre entre locataires et propriétaires : certains de ces derniers rechignent peut être à certaines dépenses. Plusieurs locataires auraient envie de racheter leur appartement mais la Ville a cessé, soudainement, cette pratique qui permettait à des familles d'accéder à la propriété dans de bonnes conditions.

Enfin, un plus est arrivé récemment : la mise en place de barrières sur les parkings qui permet de ne plus avoir de voitures ventouses les jours de marché à Massy. Seul bémol : cela coûte 50 euros par personnes !

Terrain du Cemagref Plan masse



Ici la ville prévoit la construction de 80 logements privés réalisés par la société Nexity

Ici doivent être réalisés 80 logements sociaux et des logements privés

ser la question des transports en commun, et notamment de la gare du RER C dont l'aspect, l'accès et le confort laissent très largement à désirer. La construction de centaines de logements rend chaque jour plus réaliste la création d'une gare du VAL dans cette zone qui jouerait un rôle de désenclavement très fort.

## Trois nouveaux venus au Grand Ensemble

Luther King, Schoelcher et Simone Séailles vont venir peupler le Grand Ensemble ou plutôt trois nouvelles rues créées dans le cadre de l'opération urbaine : dans deux cas, il s'agit de voies qui n'étaient pas habitées jusqu'alors (une rue dans le lotissement créé sur l'emplacement du Grand L et le prolongement de la rue de Mégève). En revanche, la troisième rue desservira des immeubles déjà construits et dont l'adresse précédemment évoquait les squares des Alpes. Une demande a été faite, (qui concerne d'ailleurs d'autres habitants des squares) afin de savoir quelle mesure sera prise envers les locataires qui devront changer d'adresse. Agora rappelle que lorsque des rues ont vu leur dénomination modifiée (comme la rue Chateaubriand), des mesures spécifiques avaient été prises pour les résidents. En sera-t-il de même ici ? Les responsables sont évasifs, notamment en public lors du conseil municipal. D'ailleurs, lors de cette assemblée qui s'est tenue le 7 décembre, ces nouveaux venus ont entraîné des altercations à droite. A l'occasion d'une suspension de séance, le maire adjoint à la sécurité a fait part de son ire à l'encontre de ces baptêmes (« on aurait pu trouver d'autres noms ») et l'adjoint à la circulation, quant à lui, a protesté contre toute mesure d'aide... il a rappelé, que lorsqu'André Aubry était maire, on a changé la numérotation de sa rue et qu'il a reçu deux fois un avis d'imposition. Cela justifie-t-il que l'on n'aide pas aujourd'hui les habitants du Grand Ensemble ?

## Le Programme local de l'habitat entérine la baisse du logement social dans notre ville

Dans sa séance du septembre dernier, le conseil municipal devait se prononcer sur le Programme local de l'habitat élaboré par la Communauté d'agglomération des Hauts de Bièvre. La majorité municipale a donc approuvé sans aucune réserve le document présenté alors que l'ensemble de l'opposition le rejetait.

L'élaboration du PLH est une des compétences obligatoires dévolues par le législateur aux communautés d'agglomérations. C'est un document qui à partir d'un diagnostic exhaustif de la situation existante définit des enjeux et détermine des orientations stratégiques en matière d'habitat et de logements pour les cinq années à venir. Elaborées par et pour la Communauté d'agglomération, les orientations du PLH sont également déclinées pour chacune des communes membres dont bien évidemment les diagnostics sont différents et les priorités d'abord en avant tout adaptées aux orientations des majorités municipales en place. C'est ainsi que pour Antony, le PLH entérine l'orientation mise en œuvre depuis près plus de vingt ans consistant dans un premier temps part à réduire le rapport habitat social habitat privé, puis depuis quelques années à réduire le nombre de logements sociaux dans notre ville. De fait, la ville d'Antony est une des rares villes des Hauts de Seine à avoir en 2006 sur son territoire moins de logements sociaux qu'il y a 20 ans. Quant au rapport entre le nombre de logements sociaux et le nombre global de logements, il est passé d'environ 26% en 1983 à un peu plus de 18% en 2006. Quant au rapport entre le nombre de lo-

gements sociaux et le nombre global de logements, il est passé d'environ 26% en 1983 à un peu plus de 18% en 2006. Le PLH voté en septembre dernier pourrait ramener ce nombre aux alentours de 15% dans les prochaines années. Pour étayer cette évolution « Agora » présente et commente quelques uns des documents et tableaux qui figure dans le dossier soumis au Conseil municipal et que les élus « Citoyens et Radical » tiennent à disposition de nos lecteurs.

Ce premier tableau issu du diagnostic est éloquent. Antony compte environ 24000 logements. Alors qu'entre 1995 et 1999, il se construit 1277 logements, le nombre de logements sociaux réalisés n'est que de 93. Ce déficit s'accroît pour la période 2000/2005 puisque sur 785 logements il n'y aura que 6 logements sociaux édifiés à Antony. Mais à partir de cette période, la municipalité sous l'impulsion de Patrick Devedjian, décide de réduire le volume du parc social HLM dans la ville. Il fait détruire 312 logements dans le quartier du Grand ensemble. Cependant, là aussi, le diagnostic est clair aucun des logements du parc social est insalubre ou . L'orientation politique combattue par la plupart des membres de l'opposition municipale est d'évidence de chasser les familles les plus

modestes de notre ville parce que par simple esprit partisan la majorité municipale considère que « ces gens là » ne lui sont pas favorables électoralement.

Parce qu'elle a signé avec l'ANRU, agence nationale de rénovation urbaine, et obtenu d'importantes subventions, la ville s'est engagée à reconstituer le patrimoine démolit ces dernières années et et celles qu'avec le concours de l'office départemental des Hauts de Seine, elle est en train de mener à bien. Ainsi, ces dernières semaines, les 66 appartements de la Tour Scherrer ont été mis à terre, quant à ceux des squares Canigou et des Corbières, encore 78 logements, le processus est engagé pour la démolition. Au total ce sont donc 456 logements qui auront disparu du parc social. Mais la mairie, ainsi qu'en témoigne les tableaux, ci-contre, n'envisage de reconstituer ce parc au mieux d'ici 2012. Dans le même temps, la municipalité encourage la construction de logements privés. L'écart va donc continuer à se creuser mettant, à terme, la ville en devoir d'acquitter l'impôt pour ne pas respecter le rapport des 20% de logements sociaux par rapport à l'ensemble du parc.

Pourtant notre ville compte 476 demandeurs de logement social selon les données publiées dans ce rapport, chiffres manifestement erronés, puisqu'ils ne concordent pas avec les celles du fichier départemental qui évoque une demande de 1500 familles qui souhaitent être logés dans notre ville.

Ci-dessous la démolition de 312 logements sociaux du Grand L



### Nombre de logements produits à Antony entre 1995 et 2004

( source: PLH Communauté d'agglomération des Hauts de Bièvre - juin 2006)

	1995/1999	2000/2004	1995/2004
<b>Nbre de logements commencés</b>	<b>1277</b>	<b>785</b>	<b>2062</b>
en collectif	1067	551	1618
en individuel groupé	58	63	121
en individuel pur	152	171	323
<b>Locatif</b>	<b>195</b>	<b>26</b>	<b>221</b>
dont locatif social	93	6	99
dont locatif autre	102	20	122
<b>Accession occupation personnelle</b>	<b>182</b>	<b>194</b>	<b>376</b>
<b>Accession "vente"</b>	<b>898</b>	<b>562</b>	<b>1460</b>

# Habitat... habitat...habitat...habitat...

## Opérations de logements locatifs sociaux (arrêtées au 28/03/06)

Nom opération	Opérateur	Financement	Nbre logements	Travaux en cours (TC), non commencés (NC) ou prévus (P)	Date de livraison prévisionnelle
125 av Aristide Briand (ZAC Croix de Berny)	OPDHLM 92	ANRU	34	TC	2007
Rue Fenzy ( Croix de Berny)	OPDHLM 92	ANRU	32	TC	2007
rue des Crocheteurs	Office municipal	ANRU	10	P	2008
Bd des Pyrénées	OPDHLM 92	ANRU	45	NC	2007
Bas Graviers 1	Office municipal	ANRU	70	P	2008
Bas Graviers 2	Office municipal	ANRU	20	P	2008
CEMAGREF	Office municipal	ANRU	80	P	2008
US METRO	à désigner RATP	ANRU	60	P	2010
Ilot Scherrer - rue de l'Annapurna	Office Municipal	à définir	80	P	2009
12 avenue Léon Blum	Franco-Suisse		8	NC	2007
93-95 av de la Div Leclerc	EFIDIS		25	NC	2007
143 avenue Armand Guillebaud	OPDHLM 92		90	P	2008

## Opérations de logements privés (arrêtées au 28/03/06)

Nom opération	Promoteur	Nombre de logements	Travaux en cours (TC), non commencés (NC) ou prévus (P)	Date de livraison prévisionnelle
2/8 rue Velpeau	Foncia	42	livré	2005
ZAC Croix de Berny	Franco-Suisse	165	TC	2007
121 av Div leclerc	Capri Résidences	29	TC	fin 2006
221 av div Leclerc	Bouygues	41	Terminés	2006
184 av Div Leclerc	Kaufman et Broad	22	Terminés	2006
44 av Div Leclerc	Franco-Suisse	44	TC	2007
Bd Pyrénées	Meunier	71	TC	2007
Bd Pyrénées	Sefricime	73	TC	2007
27 rue des Rabats	Tradi-Art	9	TC	2007
54 rue Col fabien	Kaufman et Broad	27	Terminés	2005
126 av Div Leclerc	SCI	55	NC	2007
114 av A Briand	Bouygues	25	NC	2007
Bd Pyrénées	Capri Résidences	46	TC	fin 2009
rue Vila rue de Mégève	Kaufman et Broad	55	P	2007
ilot Scherrer	Foncière logement	30	P	fin 2009
US Métro	à désigner RATP	120	P	2010
Cemagref	Nexity	180	P	2008/2009

## Opérations de logements en accession sociale à la propriété

Nom opération	Promoteur	Nombre de logements	Collectif (C) ou individuel groupé (IG)
Ilot Scherrer (Noyer Doré)	OPDHLM 92	45	C

## Grand Ensemble:

### Les locataires en colère

C'est la grogne dans le quartier du Grand Ensemble en cette fin d'année... Jean Paul Dova, président de l'office départemental d'HLM des Hauts de Seine, maire adjoint d'Antony, somme les locataires d'avoir à payer, sur le champs, les régularisations de charges de l'année 2005... L'ardoise est salée ! Pour nombre de familles, c'est désormais l'angoisse de ne pas pouvoir honorer la facture et pour bien d'autre ce sont les fêtes de fin d'années qui viennent de s'envoler...

Salée la note du Père Noël, Jean Paul Dova, qu'on en juge ! voici l'évolution de la facture que doit acquitter une famille, deux parents et cinq enfants qui occupe un logement F5 : janvier 2006 : 185 euros, février 2006 : 195 euros, mars 2006 : 130 euros, mai 2006 : 195 euros, juin 2006 : 259 euros, juillet 2006 : 266 euros, septembre 2006 : 266 euros, octobre 2006 : 266 euros, octobre 2006 : 389 euros, les loyers de novembre et décembre 2006 s'élèveront à 430 euros.

Il s'agit dans notre exemple réel de loyer dont est déduit l'aide personnalisée ( APL) qui dans ce cas est de 350 euros pour cette famille. Cependant comment expliquer une telle hausse du prix des loyers et charges ? Comment expliquer l'augmentation des loyers de 60 euros entre mai et juin ? Comment expliquer l'augmentation du coût du chauffage de 60%...

200 locataires ont d'ores et déjà signé une pétition pour demander des explications au président de l'office départemental d'HLM qui s'est jusqu'alors refusé à leur apporter la moindre information sur ces hausses.

C'est par l'intermédiaire de « Citoyens à Antony » et du groupe des élus « Citoyens et Radical » que les locataires ont obtenu une réponse de Jean Paul Dova. En effet, lors de la séance du conseil municipal du 7 décembre, le Président de l'office départemental a tenu à répondre aux « articles publiés par la presse locale et aux tracts distribués le dimanche matin sur le marché d'Antony ». « Oui, confirme en substance, Jean Paul Dova, nos loyers ont été augmentés mais dans des proportions raisonnables, certes l'accroissement des charges est beaucoup plus rapide mais cela est dû à des problèmes de gestion de notre office et les locataires ont de la chance car nous avons réparti ce rattrapage sur 10 mois alors que nous aurions pu le faire bien plus rapidement... mais, si, par aventure, quelques locataires rencontraient des difficultés pour régler leur dette, nous sommes prêts à les orienter vers nos assistantes sociales et examiner avec elles les modalités pour qu'elles paient ce qu'elles doivent à l'office ».

Jean Paul Dova consentira toutefois aux élus du groupe « Citoyens et Radical » de recevoir une délégation de locataires dans les prochains jours.

# Rupture tranquille

( Jean-Pierre Duffet)

La fin de l'épisode marketing du PS a vu les « supporters » de Mme Ségolène Royal « poussée par un souffle » conjurer le mauvais sort du second tour de l'élection Présidentielle de mai 2002, en éliminant dès la phase préliminaire du choix des candidats toute orientation potentielle de gauche pour celui de 2007. Pendant la trêve, ses sympathisants ont été invités à « réfléchir dans leur tête » pour lui soumettre, en même temps que leurs enfants leurs lettres au père Noël, des idées de réformes à mettre en œuvre durant un éventuel quinquennat.

Puis vint le scoop : pour couper cours à une attente devenue insupportable depuis 2002, M. Nicolas Sarkozy a enfin annoncé sa candidature officielle à l'élection Présidentielle dans tous les quotidiens régionaux (après les médias la veille). Cette annonce « biblique » sera prolongée par une soirée entièrement consacrée par la télévision au candidat et non plus au Ministre en exercice depuis 2002. Ses conseillers en communication lui ayant demandé de ne pas trop surfer sur le thème de la rupture, il a choisi celui de la « rupture tranquille », forme de divorce par consentement mutuel, avec ses propres actions gouvernementales ?

Dans leur recherche de mots aseptisés pour délivrer leurs slogans, il ne faudra pas s'attendre pendant la campagne officielle à des débats approfondis sur les différences entre libéralisme social et social libéralisme, ni entre prévention répressive et répression préventive. En fait il s'agit de pérenniser les deux versions l'une féminine et l'autre masculine d'un même système d'économie concurrentielle sociale de marché appliqué par Tony Blair, selon le modèle établi par l'OMC, le FMI et la CEE. Rien que du bonheur en perspective, et les « quelques avatars » qui résulte de la course effrénée aux profits immédiats comme le déclin industriel et commercial de la France (baisse du pouvoir d'achat, délocalisations, chômage, désespérance, violence), le réchauffement de la planète, ... seront à rangés dans la rubrique des épisodes conjoncturels à mettre au compte de la technocratie Bruxelloise et de la BCE, pour lesquels on s'empressera de faire voter en catimini la constitution anti-sociale qui a été rejetée par référendum en 2006.

Face au favori du MEDEF et des médias, M. François Bayrou tentera de ravir les suffrages des mécontents à MM Jean-Marie Le Pen et Philippe de Villiers pour la droite et Mme Arlette Laguiller et M. Olivier Besancenot pour la gauche. La tentative d'OPA hostile du PC de Mme Buffet sur la gauche antilibérale devrait aboutir à l'implosion du

rassemblement des mouvements antilibéraux. Enfin, l'avenir de la planète devra attendre quelques dégradations supplémentaires avant de devenir plus important que les ambitions personnelles de quelques ayatollahs de l'écologie avides de pouvoir.

Dans ce contexte, qui apportera des réponses crédibles aux 50% de Français qui craignent de se retrouver SDF (30% des SDF disposent d'un travail si mal rémunéré qu'ils ne peuvent pas se loger) ?

Qui peut croire que c'est en exonérant totalement de charges patronales les heures supplémentaires (dont le niveau de rémunération a déjà été minoré depuis 2002) que les salariés pourront travailler plus pour tenter d'améliorer leur pouvoir d'achat? Quelle est la position de chaque candidat à propos des 35 heures ? Que restera-t-il du code du travail avec le contrat unique, quand 1200000 délits relevés par les inspecteurs restent sans sanction (tolérance zéro) ? Comment s'équilibrera la répartition des fruits du travail entre salariés et actionnaires ?

Le niveau des pensions de retraite ne fait que diminuer depuis les réformes Balladur puis Fillion. L'objectif à atteindre pour assurer une partie de leur financement prévoyait un taux de chômage à 5% et l'abondement d'un fond de réserve (aucun de ces 2 objectifs n'a été atteint). Une évaluation de la pénibilité des métiers devait être réalisée. Ces réformes doivent être révisées en 2008. L'âge de la retraite sera-t-il repoussé à 67 ou 68 ans avec un taux et une durée de cotisations augmentés, à la charge de qui (quels garanties d'emploi pour les plus de 50 ans, quand les barrières aux licenciements des plus de 57 ans ont été supprimées ?

Quelles sont les intentions des uns et des autres à propos de la privatisation des services publics (Education nationale, santé, ....) ? Combien de lois sécuritaires supplémentaires attentatoires à la liberté individuelle pour se substituer aux précédentes qui n'ont fait que susciter toujours plus de violence envers les personnes ?

La protection de l'environnement est inscrite dans la constitution. Comment se traduira-t-elle dans la réalité quand la France n'est même pas capable de respecter les normes minimales en vigueur et de remplir ses obligations Européennes en matière de dégagement de CO2 ?

Ne nous laissera-t-on pas le choix au moment de l'élection qu'entre voter blanc et s'abstenir faute de réponse convaincante à nos interrogations, autre forme de rupture tranquille ?

## Les "amis" font leur cinéma

L'"association des amis du cinéma" a présenté, jeudi 14 décembre, en réunion publique, les grandes lignes de son projet de modernisation du cinéma "le Select".

Après avoir concerté les spectateurs avec un questionnaire au printemps dernier puis rencontré des professionnels du cinéma (responsable DRAC, gérant de salle) et visité des lieux de cinéma (cinémathèque de Paris, les cinémas l'Entrepot ou la Pagode) l'association s'est donnée comme mission d'élaborer un projet alternatif au projet municipal de quatre salles.

Avec la collaboration d'un architecte urbaniste, en tenant compte des réponses du questionnaire, des échanges avec les professionnels et des envies de ses adhérents, le projet de l'association s'inspire avant tout de l'esprit actuel du cinéma.

Il repose sur trois fondements : proposer une plus grande offre de films de qualité, renforcer la convivialité et l'esprit de proximité, et inventer des nouveaux espaces permettant d'approfondir l'approche et l'éveil cinématographiques.

Ainsi l'association s'est orientée vers un choix de deux salles de projection de film de taille quasi équivalente (une de la taille actuelle et la seconde pouvant aller jusqu'à 300 fauteuils). L'objectif est de permettre la diffusion de plus de films (6 à 10 films par semaine) et ce dans les mêmes conditions de confort.

Par ailleurs, l'association propose d'utiliser la cour du "Select" l'été pour des projections de cinéma en plein air. Sur la convivialité l'association, comme le projet municipal, propose la création d'un espace café. Mais, elle va au delà avec l'utilisation du hall d'accueil et de la cour intérieure. Un peu dans l'esprit de la place du café de la gare, elle imagine des espaces où, comme actuellement dans le hall d'entrée, les spectateurs qui entrent et sortent s'entrechoient ce qui favorise l'échange.

Enfin, l'association souhaite prolonger la découverte cinématographique en allant plus loin que la seule diffusion de films et propose deux lieux originaux dédiés au cinéma. Tout d'abord la création d'une DVDthèque ou comme à la cinémathèque de Paris les spectateurs peuvent venir voir des films sur écran plats. L'idée est, par exemple, de proposer la filmographie de Ken Loach ou de Pedro Almodovar lors de la sortie d'un de leurs films dans les salles.

Ensuite, la création d'une salle Atelier-cinéma dont l'objectif serait de présenter des "making off" ou de pouvoir travailler avec des spécialistes sur le découpage de séquences de films ou encore sur les techniques du cinéma. La transformation de la salle Pestresco en une salle équipée en audio/vidéo et Wifi pourrait permettre d'accueillir cet espace atelier et être mise à la disposition des associations lorsque celles-ci souhaitent disposer de tels moyens.

L'association souhaite avant tout enrichir le débat et dans cette démarche ambitieuse elle montre l'importance de la définition initiale d'un cinéma public en centre ville d'Antony. Elle montre également qu'il n'existe pas qu'un seul projet et que c'est certainement du dialogue et de la réflexion commune que naîtra un projet consensuel pour la modernisation de notre cinéma.

## Consom'acteur... consom'acteur...

Association pour le maintien d'une agriculture paysanne:

# « la Blette humaine » sur les rails...

C'est à l'église Saint Jean Porte Latine, qu'une trentaine de personnes se sont rencontrées le 24 novembre en vue de la création d'une association pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap). A cette seconde réunion, initiée par Jean François Homassel et Jean Marc Feuillade, élus « Citoyens à Antony », participait Muriel Sicard, agricultrice qui souhaite s'engager dans cette démarche.



Dotée d'une formation d'ingénieur en agriculture et après avoir mené plusieurs expériences professionnelles Muriel s'est récemment établie en Beau ce, à Congerville-Thionville, à soixante kilomètres d'Antony.

Son exploitation est insérée dans une propriété agricole céréalière gérée par son compagnon, Antoine, qui était également présent à cette rencontre. Les terres qu'elle cultive étaient auparavant occupées par des productions céréalières et elle y fait aujourd'hui du maraîchage. Depuis quelques mois, elle vend sa production directement à la ferme et à des comités d'entreprise.

Elle n'est pas agréée en « bio » pour plusieurs raisons explique-t-elle « d'abord, je débute sur cette exploitation et l'obtention de l'agrément est long. En outre, je ne suis pas prête - financièrement car les semences coûtent fort cher et techniquement parce que l'agrément et les procédures à respecter sont très contraignants. Mais, poursuit-elle, je traite très peu les légumes et mes serres ne sont pas chauffées ». Elle pratique une agriculture raisonnée et respecte la saisonnalité des produits. « Evidemment, prévient-elle, l'hiver est moins riche en produits alors nous producteurs, le mois de vacances sera, sans doute, février puisqu'il n'y a pas de production à cette époque... et il n'y aura donc pas de livraison... » Réaliste, Muriel, sait que le développement de sa production demandera du travail, beaucoup de travail d'autant qu'elle ne veut pas changer son mode de production, aussi elle envisage de créer un emploi sur son exploitation..

### Les paniers

Jean François Homassel après avoir, dans un pre-

mier temps, rappelé les principes de l'AMAP, notamment les nouveaux rapports entre producteur et consommateurs, exposait le principe du panier. Le panier qui, chaque semaine comporte les légumes de saison, est uniforme pour chaque adhérent. Le panier dont le prix est préalablement défini, environ 12 à 15 euros, peut être souscrit par demi panier soit environ pour 7 euros hebdomadaires. Le consom'acteur s'engage, cependant, pour une durée déterminée préalablement - au moins pour une saison- puisque pour sa part le producteur s'engage à produire pour répondre à la demande dans les conditions déterminées par le réseau Amap.

Lors de la livraison, c'est à l'Amap qu'il appartient d'organiser les éventuels « échanges » entre ses membres et si parfois, à certaines périodes de l'année, il y a des manques dans les variétés de produits ou dans les quantités, cela sera compensé lors des semaines où il y aura une « production plus intense ».

### la variété

Muriel a présenté ensuite la multitude de produits de maraîchage qu'elle cultive : salades, tomates, courgettes, poivrons, blettes, potimarrons, navets, betteraves, etc. Elle veut aussi faire connaître et consommer des produits que l'on dédaigne aujourd'hui, le topinambour, le céleri branche, la fève... Elle fait également quelques fruits, la fraise, le melon... Les oignons et les pommes de terre sont produits par Antoine, son compagnon.

### L'intendance

La livraison, chaque semaine, le lieu et l'heure restent à définir. Les participants ont donné quitus à Muriel pour la mise en œuvre d'un partenariat ce qui lui permet d'acheter ou de préparer ses semis. Les premières livraisons devaient intervenir en Mars... D'ici là, les participants auront à mettre en place des statuts, régler l'ensemble des problèmes logistiques... mais " la blette humaine ", patronyme retenu pour l'Amap antonienne semble désormais sur de bonnes voies... Une nouvelle réunion d'information aura lieu en début d'année... Pour prendre contact, participer à sa création, être futur consom'acteur, contactez Jean François Homassel tél : 06.81.58.69.33 Jean Marc Feuillade tél: 06.12.96.71.89

## Elections

Conseil d'administration de  
l'Office municipal Hlm:

### La CNL éliminée

Inscrits	1351		
Votants	520		
Nul blanc	4		
Exprimés	516		
% participation	38,49		
listes	AFOC	CNL	UDLI
suffrages	168	74	274
%	32,56	14,34	53,10

Le résultat est sans appel. Pour la première fois depuis des décennies la CNL, la confédération nationale des locataires n'aura pas de représentant au conseil d'administration de l'office municipal d'hlm. Avec plus de 50% des voix l'UDLI, l'association "indépendante" représentée par le conseiller municipal UMP, Serge Guével, obtient donc deux sièges. L'Afoc, organisation proche du syndicat FO disposera d'un siège

### Zone industrielle :

#### Circulation dangereuse Rue des frères Lumière



La mairie a décidé de s'engager dans une redynamisation de la zone industrielle, notamment dans sa partie proche de l'avenue des Frères Lumières à proximité de la résidence des Morins. La ville achète des ensembles industriels qu'elle loue en l'attente d'un projet élaboré. Ainsi, les locaux de l'ex entreprise Sterling sont aujourd'hui occupés par la société Cadhor... mal adaptés à l'activité de cette entreprise qui reçoit chaque jour des livraisons dont les camions en double file bloquent la circulation dans ce quartier. Les habitants riverains souhaitent être consultés sur le projet de redynamisation initié par la municipalité et demandent que des mesures soient prises pour garantir la sécurité de circulation dans ce secteur.

Véronique Mutrel, libraire

dans le quartier Saint Saturnin:

## " reconstituer un esprit " village "

**A** fin de mettre en lumière l'intérêt de soutenir et de développer le commerce de proximité, Agora est allé à la rencontre de Véronique Mutrel de la librairie " La Passerelle " dans le quartier de la rue de l'Eglise.



**Agora : comment devient-on libraire ? Et pourquoi le choix de s'implanter dans ce quartier ?**

**Véronique Mutrel :** Il y a quelques années de cela, je me suis trouvée face à un choix professionnel. Je venais du monde du cinéma, et j'étais passionnée de littérature et des beaux arts. Comme tous les Antoniens intéressés par la culture, je déplorais l'absence de librairie à Antony. Après un moment de maturation, je me suis tournée vers la chambre de commerce d'Antony qui m'a aidé à construire un projet viable. Dans le même temps, j'ai suivi une formation à l'Institut de Formation des Libraires. L'idée de départ était de développer une librairie " qualitative ". Quant au choix du quartier où implanter la librairie, le vieil Antony s'est avéré être un quartier plus abordable que le secteur de la rue Auguste Mounié et correspondait mieux à mon projet. Aujourd'hui, la clientèle de La Passerelle vient d'Antony, de Fresnes, Massy, Wissous... Si la clientèle de quartier est importante, nous profitons également de la proximité de l'Institution Sainte-Marie et des nombreux cabinets médicaux alentour pour drainer une nou-

velle clientèle. Néanmoins les gens ne viennent pas autant qu'ils le souhaiteraient à cause du manque de places de stationnement dans le quartier.

**Agora : sentez-vous une tendance au retour du commerce de proximité ?**

**V.M. :** Le choix d'ouvrir une librairie a été fait par amour du livre et pour le goût du contact avec les gens. L'accueil, le conseil, le service sont les points forts d'un commerce de proximité. Le choix du nom de la Passerelle voulait exprimer cette idée de lien entre la librairie et son public, des auteurs aux lecteurs ou encore l'intérêt de l'interdisciplinarité. Face à une banlieue souvent ressentie comme déshumanisante, ce type de commerce permet à la population de reconstituer une sorte d'esprit " village ". Aujourd'hui, il y a effectivement un phénomène de retour vers les enseignes à taille humaine au détriment des grandes chaînes de magasins. C'est le cas dans le secteur de la librairie, quitte, pour les lecteurs, à attendre quelques jours les livres.

**Agora : pourquoi les gens viennent-ils acheter des livres dans un commerce de**

**petite taille plutôt que dans les grandes enseignes nationales voire sur l'Internet ?**

**V.M. :** Dans le domaine de la librairie, le défi est d'avoir une offre en adéquation avec le public, tout en préservant une identité forte du commerce. Les clients fidélisés savent alors qu'ils vont trouver un certain type d'ouvrages, une qualité de conseil qu'ils ne trouvent pas toujours ailleurs. Face au développement du e-commerce, la parade du commerce de proximité c'est la qualité du service et du conseil.

**Agora : quelles initiatives mettez-vous en œuvre pour la promotion du livre et du commerce de proximité en général ?**

**V.M. :** Je collabore à la revue " Pages ", une revue de libraires, que j'offre à mes habitués clients. Ils l'utilisent comme un outil d'aide au choix dans un contexte de production littéraire pléthorique. Je participe chaque année à " Lire en fête " et invite des auteurs. Très prochainement, je mettrai régulièrement en ligne sur Internet une lettre d'information. Si on parle du futur, mon opinion est que l'avenir des librairies de proximité c'est de se constituer un réseau qui serait reconnu et aidé par les institutions locales et nationales. Ce serait reconnaître que les librairies de proximité remplissent une mission de service public culturel, différente des bibliothèques dont le rôle est plus " éducatif ", cela dans un contexte de multiplication des chaînes de magasins et de la vente sur Internet. dans une branche qui se caractérise par une forte saisonnalité de l'activité. En drainant un public important et nouveau, la Foire aux vins et aux fromages a un impact positif pour les commerces du quartier de la rue de l'Eglise. C'est la preuve que ce quartier se prête bien à l'organisation d'événements qui pourraient être développés à l'avenir, comme par exemple une fête du livre...

**Entretien réalisé par Maxime Baldit**